

Le Bilan de Compétences est un travail de réflexion, personnel, unique et nous vous accompagnons de façon totalement personnalisée (entretiens individuels) en adaptant les techniques, les outils et la durée pour répondre à vos besoins et à vos objectifs.

## Objectifs

**Déterminer un ou des projets professionnels** conformes à ses potentialités, à ses motivations et à sa dynamique personnelle :

- Faire le point sur ses expériences professionnelles et personnelles afin de réaliser une cartographie complète de ses compétences.

**Élaborer un projet professionnel** cohérent par rapport à ses capacités personnelles et réaliste compte tenu de l'environnement professionnel et du marché du travail :

- Repérer et évaluer ses acquis liés au travail, à la formation et à la vie sociale,
- Mieux identifier ses savoirs, compétences et aptitudes,
- Déceler ses potentialités inexploitées.

**Valider ce projet face au marché, à l'entreprise... et identifier les actions à mener pour le réaliser :**

- Recueillir et mettre en forme les éléments permettant d'élaborer un projet professionnel ou personnel,
- Gérer au mieux ses ressources personnelles,
- Organiser ses priorités professionnelles.

**Mettre en œuvre les démarches, les contacts et les outils de communication :**

- Mieux utiliser ses atouts dans des négociations d'emploi ou dans des choix de carrière.

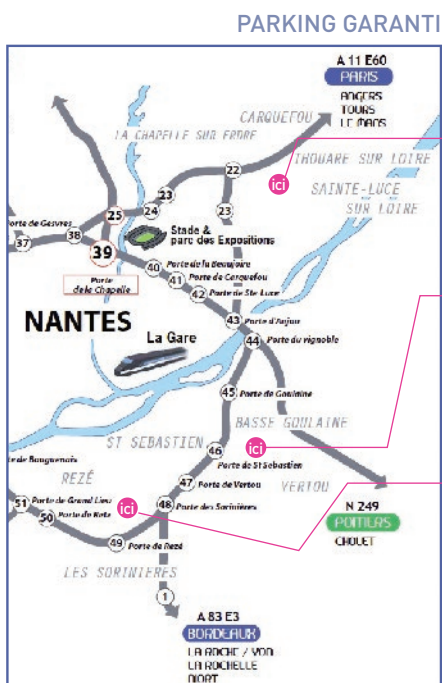
## 10 bonnes raisons de faire un Bilan de Compétences

- Faire le point sur sa carrière
- Mettre en lumière ses points forts
- Valider son projet professionnel
- Optimiser sa recherche d'emploi
- Négocier la dernière ligne droite
- Changer de métier
- Définir un plan de formation
- Évoluer dans sa société
- Dynamiser votre carrière
- Rester dans la course

## Les +

- Consultants professionnels
- Tests d'évaluation performants
- Bureaux équipés et PC à disposition
- Source documentaire riche et variée
- Base de données pour vos «enquêtes métiers»

• Nous sommes agréés par le FONGECIF, UNIFAF, FAFSÉA, AFDAS, UNIFORMATION, ANFH



### À CARQUEFOU

Technoparc de l'Aubinière  
1, avenue des Jades  
44338 NANTES

### À BASSE-GOULAINÉ

3 rue de Tasmanie  
À 5 minutes des sorties  
n°46 ou n°47  
ou de la sortie n°1.2  
«Haute-Goulainé-  
Basse-Goulainé» (N249).

### À REZÉ

3 place de l'Europe  
À 2 minutes de la sortie  
n°49 «Porte de Rezé».

### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 18h.  
Avant 9h et de 18h à 20h30 sur rdv.



Notre méthodologie

3 phases

10 entretiens

18 à 24 heures



3 place de l'Europe - 44400 Rezé  
Tél. : 02 40 34 43 91  
Fax : 02 51 71 27 62  
info@atlantic-conseil.fr  
www.atlantic-conseil.fr

1

PHASE  
PRÉLIMINAIRE

#### ENTRETIEN PRÉLIMINAIRE (gratuit et sans engagement)

C'est un moment de rencontre où le consultant prend connaissance de votre parcours, analyse votre demande, vous informe sur le cabinet, les conseillers, les conditions de déroulement du bilan, les méthodes et techniques mises en oeuvre, les dispositions légales, réglementaires et contractuelles.

#### 1<sup>ER</sup> ENTRETIEN

Il contractualise les attentes, les objectifs, le rôle et l'engagement de chacun.

2

PHASE  
D'INVESTIGATION

#### 2<sup>ÈME</sup> ENTRETIEN

Phase d'investigation professionnelle : analyse fine du parcours personnel et professionnel, identification et formulation des compétences issues des expériences, première ébauche de CV.

#### 3<sup>ÈME</sup> ET 4<sup>ÈME</sup> ENTRETIENS

Phase d'investigation personnelle (approfondit la connaissance de soi). Cette phase discerne les aptitudes et les attitudes au travail : personnalité, organisation personnelle, sens de l'initiative, mode de comportement professionnel, style de management, type de relations collègues, hiérarchie...

3

PHASE  
DE CONCLUSION

#### 5<sup>ÈME</sup> ET 6<sup>ÈME</sup> ENTRETIENS

Élaboration et validation du projet professionnel : identifier les motivations et les intérêts professionnels par rapport aux éléments clés de la personnalité, mesurer des écarts entre profil et projet, déterminer des pistes d'évolution professionnelle par fonction, environnement, niveau de responsabilité, degré des compétences exigées au sein de son entreprise ou à l'extérieur. Recherche documentaire et validation du projet par une démarche « d'enquêtes métiers ».

#### 7<sup>ÈME</sup> ENTRETIEN

Définition du plan d'action et des moyens à mettre en oeuvre : identification d'un calendrier d'actions personnalisées en fonction du projet professionnel :

- Travail sur les outils et techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation d'entretiens de recrutement, conseils et démarches en matière de recherche d'emploi) pour assurer la réussite de son projet professionnel.
- Construction d'un plan de formation personnalisé.
- Définition d'un plan de carrière.

#### 8<sup>ÈME</sup> ENTRETIEN

La synthèse du bilan : co-rédaction de la synthèse, ajustement et validation du plan d'action à court /moyen et long terme. Évaluation et clôture administrative du bilan.

#### ENTRETIEN DE SUIVI

Suivi du plan d'action défini lors du bilan, dans les 3 à 6 mois, afin de :

- Faire le point,
- Accompagner dans la mise en oeuvre du plan d'action,
- Ajuster l'action,
- Redynamiser si nécessaire.

